

Vous avez les blues de l'hiver?

Nous avons de bonnes nouvelles qui (espérons-le) ensoleilleront votre journée!



De nouvelles améliorations au régime sont à venir!

Votre marchand offre le Régime de partage des profits en reconnaissance de votre excellent travail et du rôle que vous jouez pour nous aider à réussir. Nous voulons continuer à montrer à quel point nous apprécions vos contributions – et en même temps – rendre le régime plus pertinent pour vous. Alors nous apportons certains changements pour que le régime soit plus flexible et en mesure de répondre à vos besoins particuliers, que vous soyez en début de carrière ou près de la retraite.

Vous pouvez vous attendre à recevoir d'informations en avril. Pour l'instant, voici un aperçu des améliorations qui seront apportées cette année :



Si vous y êtes admissible, votre prime d'épargne a été déposée dans votre compte du Régime de partage des profits. Lisez C'est la saison de la prime d'épargne! à la page suivante pour obtenir les détails.

Nouvelles options de placement

À compter d'avril, vous aurez un plus grand choix d'options de placement.

Vos options de placement incluront :



Fonds à date cible (FDC) BlackRock indiciel LifePath

▶ Que sont les FDC?

Les FDC sont conçus pour simplifier les placements en vue de la retraite. Il vous suffit de déterminer la date à laquelle vous voulez prendre votre retraite et de choisir le fonds le plus proche de cette date.

Ces fonds prennent plus de risques de placement lorsque vous êtes loin de la retraite et deviennent progressivement plus prudents à mesure que vous vous rapprocherez de la retraite.



Compte à intérêt quotidien garanti (CIQG) Sun Life qui remplacera le Fonds du marché monétaire Sun Life actuellement offert.

▶ Qu'est-ce qu'un CIQG?

Un compte à intérêt quotidien garanti vous permet de gagner un revenu d'intérêt modeste chaque jour. Il peut être utilisé pour des placements à court terme et à faible risque.

Un compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Bien qu'il soit important d'épargner pour la retraite, nous savons que vous avez aussi de nombreux objectifs d'épargne à plus court terme.



Voilà pourquoi nous offrirons un compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Ce nouveau compte vous fournira plus de flexibilité pour épargner pour vos objectifs financiers à court et à moyen termes. Vous pouvez utiliser l'argent dans votre CELI en tout temps, à n'importe quelle fin.

Voici quelques-uns des autres avantages du CELI:

- · Les revenus de placement et les retraits ne sont pas imposables.
- Vous voulez continuer à épargner pour la retraite, mais vous avez déjà utilisé tous vos droits de cotisation à un REER? Le CELI est l'un des meilleurs moyens de bonifier votre épargne-retraite!

Restez à l'écoute! Vous obtiendrez de plus amples informations et des ressources sur ces améliorations ce printemps. Nous vous fournirons tous les renseignements nécessaires, notamment la façon de choisir les options de placement les mieux adaptées à vos objectifs et de cotiser au CELI.

BIENVENUE aux employés de Party City!

Puisque Party City est devenue membre de la famille de Canadian Tire, nous sommes heureux d'annoncer que les employés de Party City pourraient avoir le droit de participer au Régime de partage des profits.

Si vous travaillez à un magasin Party City, adressez-vous à votre marchand pour savoir si vous être admissible au Régime de partage des profits.



C'est la saison de la prime d'épargne!

Y êtes-vous admissible? Voici les critères d'admissibilité. Vous deviez :



avoir reçu une prime d'accroissement en juin 2021;



travailler pour le même marchand associé de Canadian Tire le 31 décembre 2021;



si vous aviez quitté un magasin Canadian Tire, avoir été embauché par un autre magasin Canadian Tire dans les 30 jours.

Le montant de votre prime d'épargne dépend :



de la prime d'épargne totale fournie par la Société Canadian Tire à votre magasin \$

du montant de la prime d'accroissement que vous aviez reçue en juin 2021



OU

du nombre total de participants au régime à votre magasin



Pour connaître le montant de votre prime d'épargne, visitez **masunlife.ca**.

Visitez masunlife.ca nous sommes heureux d'annoncer que les employés de Party City pourraient avoir le droit de participer au Régime de partage des profits.n pour jeter un coup d'œil à votre relevé, revoir vos fonds de placement et mettre à jour vos désignations de bénéficiaire.

Améliorez vos connaissances financières grâce à un webinaire sur le mieux-être financier

Vous avez besoin de rafraîchir vos connaissances en placement? Ou vous cherchez à équilibrer vos finances ou à vous renseigner sur les étapes financières à franchir avant de pouvoir prendre votre retraite? Quel que soit votre objectif, vous pouvez progresser vers votre mieux-être financier en participant à l'un des webinaires de la Sun Life:



- Équilibrer vos finances : comprendre le crédit et l'endettement
- Investir : notions de base
- Préparer votre retraite
- Et bien plus!

Visitez la page sur les Webinaires sur le mieux-être financier de la Sun Life pour voir la liste complète des sujets et obtenir les liens d'inscription. Scannez ce code avec l'appareil photo de votre téléphone intelligent pour vous inscrire à l'un de ces webinaires ou utilisez le lien : bit.ly/3uodtrb



Les choses vous semblent un peu différentes?

Et bien justement, nos bulletins, nos vidéos et notre microsite font l'objet d'une mini-métamorphose!

Puisque les employés des magasins Party City participeront au Régime de partage des profits et que nous améliorons le régime afin qu'il soit plus flexible et mieux adapté à vos besoins uniques, nous avons décidé de rafraîchir l'aspect et la convivialité de nos communications sur le régime.

Nous espérons que vous aimez notre nouveau look!

Questions au sujet du Régime de partage des profits?



Visitez **partagedesprofits.ca** : votre **source de renseignements n° 1** sur le régime



Ouvrez une session sur masunlife.ca pour vérifier votre épargne et télécharger l'application afin d'accéder à votre compte à l'aide de votre empreinte digitale!



Appelez le Centre de service à la clientèle de la Sun Life, au 1 866 733-8612, ouvert tous les jours ouvrables, de 8 h à 20 h, HE. Le service est offert dans plus de 190 langues.